SECTION SPORTIVE BADMINTON

COLLEGE JEAN RENOIR

PRESENTATION GENERALE

La section sportive du collège existe depuis la rentrée 2009. Chaque année, jusqu'à 28 élèves peuvent être sélectionnés dès leur entrée en 6ème pour poursuivre cette option tout au long de leur scolarité au collège. Ainsi, cette spécialisation sportive concerne environ 90 élèves au sein de l'établissement.

LES OBJECTIFS POURSUIVIS

Cette option cherche à apporter une réelle plus value <u>éducative</u> au parcours scolaire des collégiens présentant une appétence à la pratique physique. Il s'agit donc de:

- Permettre aux élèves de découvrir, d'approfondir et de se spécialiser dans la pratique du badminton et dans les rôles qui lui sont associés en s'inscrivant assidûment dans un projet de formation pluriannuel.
- Assurer un suivi proche et individualisé en enrichissant le parcours de formation des élèves animés par la pratique physique.
- S'appuyer sur la cohésion et la solidarité du groupe pour partager des tranches de vie.
- Construire chez l'élève un équilibre harmonieux entre, d'une part l'exigence d'organisation et d'approfondissement du travail scolaire, et d'autre part le développement de sa pratique physique et sportive.
- Prolonger l'investissement des élèves par une ouverture sur le monde fédéral et associatif (l'association sportive du collège et l'ACBB badminton).



Collège Jean Renoir 92 Boulogne

PRINCIPALE Madame PENELLE

tel: 01 46 94 95 20



ce.0921239x@ac-versailles.fr

& RESPONSABLES

Monsieur ANGOT professeur d'EPS



gurvan.angot@ac-versailles.fr

Monsieur LEMONIZ professeur d'EPS



mario.lemoniz@ac-versailles.fr

ADRESSE

COLLEGE JEAN RENOIR 29 RUE YVES KERMEN 92100 **BOULOGNE-BILLANCOURT**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Un regroupement des badistes dans une seule classe sur chaque niveau de classe.
- Des évènements sportifs qui jalonnent le parcours des élèves.
- Un partenariat avec le club (tarif préférentiel, facilité d'accès, suivi individualisé des joueurs...).
- Un séjour sportif en classe 5ème
- Une séquence d'aviron en classe de 3ème.
- Une pratique complémentaire à l'association sportive du collège.
- De l'aide aux devoirs en fin de journée.



LE RECRUTEMENT

<u>Pour les élèves ne relevant pas de la carte scolaire du collège:</u>

Les familles doivent faire une demande spécifique sur le dossier d'inscription transmis par les écoles au mois de Mars de l'année qui précède l'entrée de l'élève en 6ème. En cas de retour favorable de l'inspection académique, les élèves doivent ensuite suivre la même procédure que les autres candidats.

Pour les élèves relevant de la carte scolaire du collège: 3 <u>étapes:</u>

- 1. Les familles doivent préciser ce choix d'option sur le dossier d'inscription et le hiérarchiser (choix 1 ou 2).
- 2. Les élèves passent une séance de détection (test d'1H15 d'aisance physique et pratique du badminton). Ces séances ont lieu lors du dépôt des dossiers au collège par les familles de 18H à 19H15. Les élèves doivent venir au gymnase en tenue de sport avec une gourde. Le matériel est fourni par le collège.
- 3. Une commission composée de l'ensemble des responsables de la section se réunit pour valider ou non les demandes. Les critères de choix retenus sont: le dossier scolaire de l'élève et l'analyse de la prestation lors de la séance de détection. Les noms des 28 élèves sélectionnés sont ensuite affichés début Juillet sur la façade du collège.



QUELQUES CHIFFRES

- 90 élèves pratiquent le badminton en section.
- 2 à 3 heures de badminton / semaine en section.
- 90 % des optionnaires pratiquent le badminton à l'AS.
- 100 licenciés à l'AS badminton
- 45 élèves sont inscrits à l'ACBB
- 4 créneaux d'AS badminton supplémentaires sont proposés chaque semaine.
- 2 titres de champion de France scolaire et 4 podiums.

INSCRIPTIONS AU COLLEGE : JUIN

LES DETECTIONS





LE PROFIL DES ÉLÈVES RECHERCHÉS

<u>Un profil sportif pour des élèves soucieux de leur travail</u> scolaire

Si l'option s'adresse plus particulièrement à des élèves disposant d'une certaine aisance motrice et d'une appétence à la pratique physique, il est aussi nécessaire que les collégiens ne présentent pas de lacunes scolaires liées à un manque de travail.

En effet, ce projet exige de la part des élèves une rigueur nécessaire pour concilier travail scolaire et pratique sportive.

Les élèves qui choisissent cette option doivent donc:

- témoigner d'un goût prononcé pour les efforts physiques.
- Accepter et rechercher la logique d'affrontement compétitif dans le jeu.
- dépasser le simple plaisir du jeu pour s'engager durablement dans les apprentissages techniques exigeants.
- s'inscrire dans un groupe et en respecter les règles de vie.

L'ORGANISATION DU TEMPS

JOURS HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8 H à 10H	SECTION 6è		EPS 5è	EPS 3è	EPS 4è
10 H à 12H	EPS EPS 4è 3è		SECTION 4è SECTION 3è	EPS 6è	EPS 5è
PAUSE 12H30/13H25	AS 6è / 5è			AS 6è / 5è	
13H30 / 15H20		EPS 6è	SCOLAIRES		
15H35 / 17H25	SECTION 5è	AS pour tous 16H/16h30 à 18H	PONCTUELLES	AS pour tous 16H/16h30 à 18H	SECTION 5è / 4è+3è
18H	Créneaux proposés par l'ACBB pour les élèves licenciés au club				

L'organisation du temps de pratique est bien évidemment compatible avec l'organisation du travail scolaire. Certains créneaux d'aide aux devoirs peuvent en complément être proposés aux élèves si l'équipe enseignante en détecte la nécessité.



NOS PARTENAIRES













FOIRE AUX QUESTIONS



L'association sportive correspond au club sportif du collège. Si le badminton y est largement proposé, d'autres activités sont aussi dispensées (basket, escalade, tennis de table, crosstraining). Celle-ci est ouverte à tous les élèves du collège moyennant un paiement de 30 euros annuel. La section sportive est une option inscrite à l'emploi. Et les élèves passent des sélections pour y entrer. Les élèves de section sont aussi majoritairement inscrits à l'AS.

Mon enfant doit il nécessairement s'engager sur 4 ans?

Les élèves sont principalement engagés sur 4 ans mais des bilans annuels sont mis en place pour statuer sur la plus value éducative apportée au parcours de chaque élève. Ainsi, si nous constatons de la lassitude ou un décrochage dans le travail scolaire chez certains élèves, nous réunissons une commission qui se prononce sur la poursuite ou non de l'option. L'arrêt peut aussi venir d'une demande de la famille.

Mon enfant n'a jusqu'ici jamais joué au badminton. Peut il prétendre à entrer en section?

Oui, tout à fait. Environ 90 pourcents des élèves débutent le badminton au collège. Toutefois, ils doivent bien entendu avoir des dispositions physiques et motrices pour s'engager durablement dans le badminton.

Mon enfant peut-il entrer en section après la classe de 6ème?

Oui, cette possibilité est offerte aux élèves qui participent de façon assidue à l'AS sous réserve d'en faire la demande et que le travail scolaire le permette.

La participation à l'AS est -elle obligatoire?

Celle-ci ne peut pas être imposée mais elle est toutefois <u>très fortement recommandée</u>. Cette pratique complémentaire permet aussi de donner du sens aux apprentissages vécus en section. C'est aussi l'occasion de se confronter aux autres établissements. Cette participation témoigne de l'investissement positif de l'élève. En général, les élèves de 6ème débutent l'AS dans le courant du mois de Septembre et y font preuve d'un investissement remarquable tout au long de l'année.

Quel matériel est-il nécessaire de prévoir?

Dans un premier temps, les élèves doivent avoir une paire de chaussures de salles (avec de la gomme), et une gourde. Ensuite, nous demandons aux élèves de se procurer une raquette. Nous passons des commandes en décembre auprès de notre partenaire pour permettre aux élèves d'acquérir à des tarifs préférentiels (environ 60 euros) des raquettes adaptées à leur pratique.

N'est-ce pas trop de pratique physique pour un collégien?

Le volume d'heures de pratique semble très important mais le temps de jeu dans une séance reste bien inférieur au créneau mobilisé. Par ailleurs, toutes les situations proposées ne sont pas nécessairement énergivores. Enfin, nous restons très vigilants et à l'écoute des élèves. Ainsi, si nous constatons que certains élèves montrent des signes de fatigue, nous adaptons la pratique en conséquence.

Mon enfant pratique un autre sport en dehors du collège. Est-ce compatible?

Oui, les élèves peuvent aussi pratiquer une activité en plus du badminton. Toutefois, il n'est pas rare de voir des élèves cesser leur pratique antérieure pour se consacrer pleinement au badminton!!!!











